



LIVRET DES ÉTUDES

TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

UFR ARSH (Arts et Sciences Humaines)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES	- 2 -
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	- 3 -
TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE	- 6 -
TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE LETTRES-MODERNES	- 7 -
TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE LETTRES-CLASSIQUES	- 9 -
DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN PHILOSOPHIE	- 11 -
<i>SEMESTRE 5</i>	- 11 -
<i>SEMESTRE 6</i>	- 18 -

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024 / 2025

1^{er} semestre 2024/ 2025

Cycle d'accueil et d'initiation au travail universitaire (L1*) :

Du lundi 2 septembre au vendredi 6 septembre 2024

*La présence des étudiants de L1 est obligatoire à ce cycle d'accueil

DÉBUT DES COURS : **Lundi 9 septembre 2024 au matin**

Lundi 16 septembre pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires, pour les ETC et les Langues. Pour le Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 13 décembre 2024 au soir

EXAMENS : Du lundi 16 décembre 2024 au vendredi 20 décembre et du lundi 6 janvier au vendredi 10 janvier 2025

2^e semestre 2024 / 2025

DÉBUT DES COURS : **Lundi 13 janvier 2025 au matin**

Même date pour les Enseignements Transversaux à Choix interdisciplinaires.

Pour les ETC Langues et Sport la date de début des cours peut être décalée.

Merci de vous rapprocher du Service Des Langues et du SUAPS pour en avoir la confirmation.

FIN DES COURS : Vendredi 18 avril 2025 au soir

EXAMENS : Du mardi 22 avril 2025 au mardi 13 mai 2025

EXAMENS SECONDE CHANCE

Du 1^e et du 2^e semestre : à partir du lundi 2 juin 2025 jusqu'au vendredi 20 juin 2025

JOURS FÉRIÉS

Vendredi 1^{er} novembre 2024 (**Toussaint**) ; Lundi 11 novembre 2024 (**Armistice**) ; Lundi 21 avril 2025 (**Pâques**) ; Jeudi 1^{er} mai 2025 (**Fête du travail**) ; Jeudi 8 mai 2025 (**Victoire 1945**) ; Jeudi 29 mai 2025 (**Ascension**) ; Lundi 9 juin 2025 (**Pentecôte**)

INTERRUPTIONS PÉDAGOGIQUES

TOUSSAINT : du vendredi 25 octobre 2024 au soir au lundi 4 novembre 2024 au matin.

NOËL : du vendredi 20 décembre 2024 au soir au lundi 6 janvier 2025 au matin.

HIVER : du vendredi 28 février 2025 au soir au lundi 10 mars 2025 au matin.

PRINTEMPS : du vendredi 25 avril 2025 au soir au lundi 5 mai 2025 au matin.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE REGLEMENT DES ETUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>

Pour les étudiants inscrits en double licence lettres modernes, lettres classiques :

Pour les UE de philosophie = RDE licence philosophie

Pour les UE lettres modernes, lettres classiques = RDE licence lettres modernes, lettres classiques

CONTROLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux CM et aux TD est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Toutes les absences devront être justifiées sous un délai de 5 jours ouvrés à compter de la reprise de l'étudiant, avec remise d'un justificatif, **auprès de l'enseignant (e) concerné (e).**

En cas d'absence injustifiée, à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera sanctionné selon la modalité fixée par la composante (L'étudiant se verra mis « défaillant » au cours), ce qui entraînera l'incapacité de calculer un résultat (invalidation de l'année).

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours et aux TD, la direction de département peut vous accorder une **dispense d'assiduité aux cours. Elle ne dispense pas de l'évaluation** (*devoir sur table, partiels, évaluation en ligne*). Vous êtes tenu(e) de vous informer des modalités et des dates d'évaluation. Vérifiez également auprès de votre gestionnaire quels sont les cours compatibles avec la dispense d'assiduité.

ATTENTION : Votre demande de dispense devra être déposée avant le **14 octobre 2024** au service de scolarité du département pour le premier semestre et avant le **17 février 2025** pour le second.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

IMPORTANT

Vous ne recevrez pas de convocation aux examens : les plannings d'examens sont affichés dans le hall de l'ARSH. Vous les recevez **également et seulement sur votre adresse mail UGA.**

L'accès aux salles vous est interdit si vous vous présentez en retard, après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Vous ne pouvez sous aucun prétexte quitter la salle durant la première heure des épreuves. Après ce délai, toute sortie est définitive et implique la remise de la copie.

Toute fraude ou tentative de fraude (l'introduction de documents dans une salle d'examen est une tentative de fraude) fait l'objet d'un procès-verbal qui entraîne une procédure disciplinaire.

L'anonymat des copies est assuré pour tous les examens écrits terminaux.

Pour chaque matière, vous devez passer la totalité des épreuves prévues à l'examen terminal de première session. L'absence aux examens terminaux de la première et de la deuxième chance d'une UE bloque le système de la compensation annuelle. Vous serez déclaré **défaillant**.

Défaillant ne signifie pas que vous ne pouvez pas repasser vos épreuves à la seconde chance !

LA SECONDE CHANCE

La seconde chance offre une seconde opportunité aux étudiants qui ont obtenu un résultat à l'année inférieur à **10/20 ou défaillant**.

ATTENTION !

L'étudiant **DOIT REPASSER** toutes les UE défaillantes ainsi que les UE inférieures à 10/20 dans le(s) semestre(s) non validé(s) sous peine d'absence injustifiée et donc de défaillance à l'année avec impossibilité de calculer la moyenne semestrielle et annuelle et de passer à l'étape supérieure.

Dans le cas où l'UE est composée de plusieurs matières, seule la matière qui n'a pas atteint la moyenne à la première session doit être repassée.

Attention : les notes de contrôle continu ne sont pas maintenues pour le calcul de la moyenne de la seconde chance. Seul compte l'examen final de la seconde chance.

Elle aura lieu cette année à partir du **lundi 2 juin 2025** pour le premier ET pour le deuxième semestre. Le calendrier des examens sera affiché 15 jours avant (il est inutile de s'inscrire).

Il est possible de renoncer à la compensation à l'issue de l'évaluation initiale (session 1), au sein d'un semestre, dans le cas où un étudiant souhaite pouvoir améliorer ses résultats de manière significative lors de la seconde chance, en se représentant aux **UE non acquises (note < 10/20)**.

La renonciation à la compensation entraîne de facto la renonciation à l'obtention, du semestre, de l'année, du diplôme en évaluation initiale (session 1).

Les demandes de renonciation doivent être adressées par écrit au jury et déposées au service de scolarité dans les trois jours qui suivent l'affichage des résultats d'évaluation initiale à l'issue du jury d'année.

Quelle que soit la note obtenue, la note de la seconde chance remplace la note d'évaluation initiale (session 1).

Les résultats sont uniquement consultables via l'ENT de l'UGA (résultats aux examens) après les délibérations des jurys. La législation en vigueur vous permet de consulter alors vos copies : faites-le !

Publicité des résultats - voies et délais de recours :

« Toute contestation doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de deux mois à compter de la publication des résultats (recours gracieux). L'intéressé dispose également, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause. »

CONTACT DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Vous pouvez rencontrer les enseignants, en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse officielle : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Ex. : Rémi CLOT-GOUDARD : remi.clot-goudard@univ-grenoble-alpes.fr

ENSEIGNANTS L3 PHILOSOPHIE SEMESTRE 1

- ✓ Jérôme WATIN-AUGOUARD : jerome.watin-augouard@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Joulia SMORTCHKOVA : en attente
- ✓ Nicole PERRET : nicole.perret@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Nicolas AUMONIER : nicolas.aumonier@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Rémi CLOT-GOUDARD : remi.clot-goudard@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Kourken MICHAELIAN : kourken.michaelian@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Tanguy MARTIN : tanguy.martin@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Vicki BERNARD : vicki.bernard@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Sayena MOLAIE : sayena.molaie@univ-grenoble-alpes.fr

ENSEIGNANTS L3 PHILOSOPHIE SEMESTRE 2

- ✓ Anthony BONNEMAISON : anthony.bonnemaison@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Jérôme WATIN-AUGOUARD : jerome.watin-augouard@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Matthieu LAHURE : matthieu.lahure@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Olivier RAZAC : olivier.razac@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Marlene JOUAN : marlene.jouan@univ-grenoble-alpes.fr
- ✓ Kourken MICHAELIAN : kourken.michaelian@univ-grenoble-alpes.fr

TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE

SEMESTRE 5		HEURES	CRÉDITS	COEFFICIENT
UE 1	Histoire de la philosophie	48 CM/TD	6	3
	Histoire de la philosophie 1 Philosophie moderne			
	Histoire de la philosophie 2 Philosophie contemporaine I			
UE 2	Philosophie de la connaissance	48 CM/TD	6	3
	Philosophie des sciences			
	Épistémologie			
UE 3	Philosophie du langage	48 CM/TD	6	3
	Logique			
	Philosophie du langage			
UE 4	Philosophie générale	48 CM/TD	6	3
	Anthropologie philosophique			
	Philosophie de l'art			
UE 5	Langue vivante : anglais à l'ARSH	24 CM/TD	3	1
UE 6	Option et préparation du projet personnel OU du stage	48 CM/TD	3	1
	ETC OU Sport OU option interne UFR ARSH OU langue			
	Préparation du projet personnel OU stage			
SEMESTRE 6		HEURES	CRÉDITS	COEFFICIENT
UE 7	Histoire de la philosophie	48 CM/TD	6	3
	Histoire de la philosophie 3 Philosophie ancienne			
	Histoire de la philosophie 4 Philosophie contemporaine II			
UE 8	Philosophie pratique	48 CM/TD	6	3
	Philosophie morale			
	Philosophie politique			
UE 9	Philosophie générale en anglais	48 CM/TD	6	3
	Philosophie sociale en anglais			
	Textes philosophiques anglais			
UE 10	Option	24 TD	3	1
	Option interne OU anglais UFR OU ETC OU Langue OU Module de pré- professionnalisation			
UE 11	Stage ou Projet personnel de l'étudiant	70h (stage) Projet : 24h	6	1
UE 12	Sport	24 CM	3	1

TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE LETTRES-MODERNES

SEMESTRE 5		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 1	Histoire de la philosophie	48h CM/TD	3	3
	Histoire de la philosophie 1 Philosophie moderne			
	Histoire de la philosophie 2 Philosophie contemporaine I			
UE 2	Philosophie de la connaissance	48h CM/TD	3	3
	Epistémologie			
	Philosophie des sciences			
UE 3	Philosophie du langage	24h CM/TD	3	3
UE 4	Philosophie générale	48h CM/TD	3	3
	Anthropologie philosophique			
	Philosophie de l'art			
UE 5	Préparation du projet personnel	24h TD	3	3
UE 6	Littérature française (UFR LLASIC)	72h CM/TD	6	6
	Histoire littéraire et culturelle du XIXe siècle			
	Lecture littéraire (XIXe siècle)			
	Théorie et critique littéraires			
UE 7	Langue française et outils linguistiques (UFR LLASIC)	48h TD	3	3
	Rhétorique et argumentation			
	Langue française médiévale : initiation			
UE 8	Littérature et transmission (UFR LLASIC)	48h TD	3	3
	Littérature comparée 3 (obligatoire)			
Au choix	Dialogue des idées			
OU	Didactique : lire et faire lire la littérature (oblig. Pour les AED)			
OU	Latin 3 - A			
OU	Latin 4 - A			
OU	Grec 3 - A			
OU	Grec 4 - A			
UE 9	Langue vivante (UFR LLASIC)	24h TD	3	3
SEMESTRE 6		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 10	Histoire de la philosophie	48h CM/TD	3	3
	Histoire de la philosophie 3 Philosophie ancienne			
	Histoire de la philosophie 4 Philosophie contemporaine II			
UE 11	Philosophie pratique	48h CM/TD	6	6
	Philosophie politique			

	Philosophie morale			
UE 12	Stage ou projet personnel		6	1
	Stage	70h		
	Projet personnel de l'étudiant	24h TD		
UE 13	Littérature française (UFR LLASIC)	76h CM/TD	6	6
	Histoire littéraire et culturelle des XXe et XXIe siècles			
	Lecture littéraire (XXe-XXIe siècle)			
	Histoire et lecture littéraires : Moyen-Age (XIe-XVe siècles)			
UE 14	Langue française et outils linguistiques (UFR LLASIC)	48h TD	3	3
	Grammaire et stylistique			
	Informatique et humanités numériques			
UE 15	Littérature et transmission (UFR LLASIC)	48h CM/TD	3	3
	Socio-anthropologie du texte littéraire (obligatoire)			
Au choix	Didactique : facettes et fonctions de l'écriture (réservé aux AED)			
OU	Dialogue des arts			
OU	Études francophones et débats postcoloniaux			
OU	Latin 3 - B			
OU	Latin 4 - B			
OU	Grec 3 - B			
OU	Grec 4 - B			
UE 16	Langue vivante (UFR LLASIC)	24h TD	3	3

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

Pour les enseignements de lettres, voir avec l'UFR LLASIC

TROISIÈME ANNÉE PHILOSOPHIE LETTRES-CLASSIQUES

SEMESTRE 5		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 1	Histoire de la philosophie	48h CM/TD	3	3
	Histoire de la philosophie 1 Philosophie moderne			
	Histoire de la philosophie 2 Philosophie contemporaine I			
UE 2	Philosophie du langage	24h CM/TD	3	3
UE 3	Philosophie générale	48h CM/TD	3	3
	Anthropologie philosophique			
	Philosophie de l'art			
UE 4	Préparation du projet personnel	24h TD	3	3
UE 5	Langue et littérature latines (UFR LLASIC)	60h TD	6	6
	Littérature latine : vivre à Rome			
	Linguistique latine : vivre à Rome			
	Latin 3 - A OU latin 4 - A			
UE 6	Langue et littératures grecques (UFR LLASIC)	60h TD	6	6
	Littérature grecque : Dionysos, le théâtre et la démocratie			
	Linguistique grecque : Dionysos, le théâtre et la démocratie			
	Grec 3 - A OU grec 4 - A			
UE 7	Langue et littérature françaises (UFR LLASIC)	48h CM/TD	3	3
	Histoire littéraire et culturelle du XIXe siècle			
	Lecture littéraire (XIXe siècle)			
UE 8	Langue vivante (UFR LLASIC)	24h TD	3	3
SEMESTRE 6		HEURES	CREDITS	COEFFICIENT
UE 9	Histoire de la philosophie	48h CM/TD	3	3
	Histoire de la philosophie 3 Philosophie ancienne			
	Histoire de la philosophie 4 Philosophie contemporaine II			
UE 10	Philosophie pratique	48h CM/TD	3	6
	Philosophie politique			
	Philosophie morale			
UE 11	Stage ou projet personnel		6	1
	Stage	70h		
	Projet personnel de l'étudiant	24h TD		
UE 12	Langue et littératures latines (UFR LLASIC)	72h TD	6	6
	Littérature latine : penser le monde			

	Histoire antique (UFR ARSH)			
	Latin 3 : traduire un texte argumentatif OU latin 4 : traduire une œuvre suivie			
UE 13	Langue et littérature grecques (UFR LLASIC)	72h TD	6	6
	Littérature grecque : aèdes et rhapsodes			
	Informatique et humanités numériques			
	Grec 3 - B OU grec 4 - B			
UE 14	Langue et littérature françaises (UFR LLASIC)	48h CM/TD	3	3
	Histoire littéraire et culturelle des XXe et XIXe siècles			
	Lecture littéraire (XXe-XIXe siècles)			
UE 15	Langue vivante (UFR LLASIC)	24h TD	3	3

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

Pour les enseignements de lettres, voir avec l'UFR LLASIC

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS EN PHILOSOPHIE

Semestre 5

UE 1 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 1 – PHILOSOPHIE MODERNE

JEROME WATIN-AUGOUARD

Les *Méditations métaphysiques* de Descartes

Le cours consistera en une lecture suivie des *Méditations*, qui aura pour but de dégager le type spécifique de discours philosophique en quoi consiste la « méditation » cartésienne, et l'originalité de ses résultats concernant le sujet, le monde, le rapport âme-corps, l'idée de Dieu etc.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Être capable de lire une œuvre de philosophie dans son intégralité, d'en restituer l'originalité, la structure globale, les enjeux conceptuels.

Être capable de proposer une explication de texte qui replace l'extrait proposé dans le contexte de l'œuvre lue pendant le semestre, afin d'en dégager la thèse spécifique, la structure, les enjeux et difficultés conceptuelles.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu obligatoire : 1 DS à la mi-semestre (questions de cours) et 1 DM en fin de semestre (explication de texte) + contrôle terminal : examen écrit sur table(4h) en fin de semestre pendant les examens (explication de texte)

Session 2 : un examen oral en juin (questions de cours) 1 h.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

René DESCARTES, *Méditations métaphysiques – Objections et réponses*, Présentation par Michelle Beyssade et Jean-Marie Beyssade, Paris, GF Flammarion, 2011.

Œuvres philosophiques, tome II (1638-1642), édition de Ferdinand Alquié, Paris, Garnier Frères, 1967

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE II – PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE I

JOULIA SMORTCHKOVA

Le problème des autres esprits en philosophie contemporaine.

Ce cours se propose d'explorer le problème des autres esprits en philosophie contemporaine. Comment savons-nous que les autres ont, comme nous, des états mentaux (croyances, désirs, etc.) ? Comment s'assurer que derrière leurs expressions faciales se cachent des émotions authentiques, ou que leurs actions manifestent de véritables intentions ? Si le problème des autres esprits relève à l'origine d'une variante spécifique du défi sceptique auquel est confrontée toute connaissance, les développements récents autour de ce thème concernent plus généralement l'analyse de notre capacité à comprendre autrui et sa vie mentale, et les mécanismes qui sous-tendent cette capacité. Cette question a été largement discutée dans des traditions très différentes, qu'elle permet de faire dialoguer. Ainsi, nous étudierons d'abord le problème des autres esprits au sein des approches phénoménologique et existentialiste ; dans un deuxième moment, nous explorerons la manière dont il a été abordé par les approches analytiques anglo-saxonnes, dans leur diversité ; ensuite, nous discuterons du tournant naturaliste contemporain, et des débats récents autour de la « théorie de l'esprit » en psychologie du développement et en éthologie cognitive. Nous terminerons par

l'exploration des liens entre le problème des autres esprits et le problème de l'attribution d'états mentaux aux outils d'intelligence artificielle.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Approfondir les méthodes et les savoirs acquis en L1 et L2 (histoire de la philosophie ; méthodologie de l'argumentation) ; maîtriser les concepts pertinents ; distinguer différentes versions du problème ; comprendre les différentes réponses au problème ; établir des liens entre la philosophie et les recherches empiriques.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu obligatoire au cours du semestre ; deux CC, explications de textes et rédaction d'une objection à une thèse vue en cours + contrôle terminal : examen écrit en temps limité (4h) en fin de semestre pendant les examens : questions à réponses ouvertes sur les contenus du cours.

Session 2 : un examen oral ou écrit en juin : questions à réponses ouvertes sur les contenus du cours.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Denis FISETTE et Pierre POIRIER (dir.), *Philosophie de l'esprit : Vol. 1 : Psychologie du sens commun et sciences de l'esprit*, Vrin, 2002.

Edith STEIN, *Le problème de l'empathie*, Éditions du Cerf, 2013

Ludwig WITTGENSTEIN, *Remarques philosophiques*, Gallimard, 1984.

Joëlle PROUST et Elisabeth PACHERIE, « Neurosciences et compréhension d'autrui », dans *Philosophie et neurosciences* sous la direction de L. Faucher et P. Poirier, Bellarmin, 2007.

Une bibliographie détaillée et un programme de lecture seront fournis lors de la première séance.

UE 2 - PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ PHILOSOPHIE DES SCIENCES

NICOLE PERRET

Hasard, déterminisme et probabilité.

Le hasard est-il le contraire de la loi ? Dans ce cas, que peut la science, si son ambition est de décrire des lois de la nature ? Le hasard est-il une propriété du monde ou seulement la trace de notre ignorance ? Le calcul des probabilités vient-il résoudre le problème du hasard ? La réponse à ces questions a des conséquences directes sur la conception même de la science et de son pouvoir descriptif et prédictif. Du jeu au problème des trois corps, nous allons explorer par ce cours le lien entre complexité et hasard. A travers la notion de hasard et son lien au déterminisme nous allons interroger la portée de la réflexion scientifique et dégager les problèmes philosophiques du réalisme scientifique et de la causalité.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Reconnaître les problèmes philosophiques majeurs posés par la science moderne et contemporaine.

Maîtriser des concepts abstraits en relation avec la démarche scientifique concrète.

Connaître les grands débats de l'histoire des sciences du XX e et XXIe siècle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu obligatoire au cours du semestre - Exercices partiels et contrôle en classe et/ou à la maison + épreuve terminale : examen écrit de 4 h. en fin de semestre, pendant les examens. Dissertation ou explication de texte.

Session 2 : épreuve orale ou écrite en juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

COURNOT, *Exposition de la théorie des chances et des probabilités*, Paris, Hachette, 1843 (Gallica).
BACHELARD, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 2011.
LAPLACE, *Théorie analytique des probabilités*, Paris, 1812 (Gallica)
MONOD, *Le hasard et la nécessité*, Paris, Seuil, 1970.
POINCARÉ, *La science et l'hypothèse*, Paris, GF Flammarion, 1968

❖ **ÉPISTEMOLOGIE**

NICOLAS AUMONIER

Quelles sont les limites de notre connaissance ?

Comment la question de la connaissance se posait-elle avant que Kant ne lui reconnaisse - ou fixe - des limites ? Le cours s'attachera d'abord à rappeler les théories de la connaissance d'Aristote, des Stoïciens, de Thomas d'Aquin et de Descartes, avant d'examiner la manière dont Hume pose le problème de l'induction, et celle dont Kant pense avoir sauvé l'existence de lois scientifiques et la manière pour nous de les connaître. Dès lors, préférons-nous caractériser une connaissance plutôt comme un ordre logique cherchant à rejoindre un ordre rationnel (Cournot), comme une croyance vraie et justifiée (E. Gettier), comme une explication qui utilise des lois particulières (N. Cartwright), ou comme un style de raisonnement (I. Hacking) ?

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Connaissances épistémologiques reliées à l'histoire de la philosophie

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

A. BARBEROUSSE, M. KISTLER et P. LUDWIG (2000), *La philosophie des sciences au XX^e siècle*, Paris, Flammarion, collection « Champs Université »
Philosophie des sciences I. Théories, expériences et méthodes, Textes réunis par S. LAUGIER et P. WAGNER, Paris, Vrin, 2004
Philosophie des sciences II. Naturalismes et réalismes, Textes réunis par S. LAUGIER et P. WAGNER, Paris, Vrin, 2004
Philosophie de la connaissance. Croyance, connaissance et justification, Textes réunis par J. DUTANT et P. ENGEL, Paris, Vrin, 2005

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : 2 contrôles continus obligatoires : Dissertation et commentaire de texte (au choix) à rendre respectivement pour le 15 octobre et pour le 20 novembre 2024 + épreuve terminale : examen écrit de 4 h. en fin de semestre pendant les examens. Dissertation ou explication de texte (au choix)

Session 2 : épreuve orale en juin : Explication de texte orale Durée : Préparation : 30 minutes ; passage : 15 minutes.

UE 3 - PHILOSOPHIE DU LANGAGE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ **LOGIQUE**

REMI CLOT-GOUDARD

Logique 2 – Calcul des prédicats

Dans un premier temps, après quelques révisions portant sur le calcul des propositions, nous effectuerons une présentation d'un autre outil de la logique classique, le calcul des prédicats, dans ses versants sémantiques et syntaxiques. Nous réfléchirons plus particulièrement à l'intérêt que

présente, pour divers problèmes philosophiques, le *calcul des prédicats ou relations*. Le cours sera essentiellement consacré à la compréhension et à la manipulation des méthodes formelles, tout en réfléchissant à leur intérêt philosophique.

NB : ce cours a pour pré-requis la validation du cours de Logique 1 – calcul des propositions. Les étudiants sont encouragés à relire leur cours de logique des propositions avant le début du semestre.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Savoir définir les notions principales du langage des prédicats.

Maîtriser les techniques d'évaluation en calcul des prédicats.

Savoir relier les notions techniques à des enjeux philosophiques.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu obligatoire : (à la maison et/ou en classe) composé d'exercices mettant en œuvre les méthodes formelles étudiées + épreuve terminale : examen écrit de 2 h. sur table en fin de semestre pendant les examens.

Session 2 : épreuve écrite en juin.

Bibliographie

BLANCHE, R., DUBUCS, J., *La Logique et son histoire*, Paris, Armand Colin, 2002.

GOCHET, P. & GRIBOMONT, P., *Logique*, vol. 1, Hermès, 1990.

LEPAGE, F., *Éléments de logique contemporaine*, Paris, Dunod, 1995.

VERNANT Denis, *Introduction à la logique standard*, Paris, Flammarion, Champs Université, n°3029, 2001.

PRIEST, G., *An Introduction to Non-Classical Logic: from If to Is*, Second Edition, Cambridge University Press, 2008.

WAGNER, P., *Logique et philosophie. Manuel d'introduction pour les étudiants du supérieur*, Paris, Ellipses, 2014.

❖ PHILOSOPHIE DU LANGAGE

KOURKEN MICHAELIAN

Le cours présentera les principales théories de la référence.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Connaissance des principales théories de la référence.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu (obligatoire) : écrit à réaliser en cours de semestre, + épreuve terminale : examen écrit sur table de 4 h., en fin de semestre pendant les examens.

Session 2 : épreuve orale 30 min. au mois de juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Une bibliographie sera fournie à la rentrée.

UE 4 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ ANTHROPOLOGIE PHILOSOPHIQUE

JÉRÔME WATIN-AUGOUARD

Anthropologie philosophique – L'institution : de l'anthropologie à la phénoménologie.

À partir de la définition inaugurale de l'institution par Durkheim, comme objet privilégié de la sociologie, il s'agira d'examiner la manière dont cette notion a été reprise par Merleau-Ponty dans

un cours donné au Collège de France en 1954/1955. Une première partie sera ainsi consacrée à un examen de la notion d'institution en sociologie (Durkheim/Mauss), en anthropologie philosophique (Gehlen) et dans la théorie juridique de Maurice Hauriou. Il s'agira de prendre pour fils directeurs deux problèmes. Le premier tient à la définition même de l'institution : comment avoir une compréhension unitaire de cette notion, qui semble *a priori* regrouper des réalités sociales très différentes ? Le second a trait à l'articulation de deux dimensions, essentielles mais apparemment contradictoires : d'une part, la dimension *instituée* qui fixe les pratiques et représentations collectives et leur confère une normativité qui s'impose aux individus ; d'autre part la dimension *instituyente*, qui caractérise l'historicité des institutions, rend possible leur évolution et leur critique, et témoigne d'une liberté des individus à leur égard. Ces deux questions seront ensuite reprises pour examiner la phénoménologie des institutions proposée par Merleau-Ponty, au croisement de la tradition sociologique et de la pensée de E. Husserl.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Savoir mobiliser les éléments du cours (concepts, arguments) pour élaborer une dissertation
Être capable d'analyser les extraits proposés à la lecture (thèse, arguments, problèmes) pour les remobiliser au sein d'une dissertation.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu obligatoire : 1 DS à la mi-semester (questions de cours), 1 DM en fin de semestre (dissertation) + épreuve terminale : examen écrit sur table de 4 h., (dissertation, choix entre 2 sujets), en fin de semestre pendant les examens.

Session 2 : épreuve : oral (question de cours) – Durée : 1 h.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Tous les extraits seront donnés dans un livret au début du semestre.

Emile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, préface à la 2^e éd. de 1901, Paris, Flammarion Champs, coll. Classique, 2017.

Marcel MAUSS et Paul FAUCONNET, « La Sociologie, objet et méthode » (1901), in Marcel Mauss, *Œuvres*, vol. III, Paris, Minuit, 1969.

Arnold GEHLEN, *L'homme. Sa nature et sa position dans le monde*, trad.fr. Christian Sommer, Paris, Gallimard, 2016.

« Anthropologie philosophique » (1971), in *Essais d'anthropologie philosophique*, trad.fr. Olivier Mannoni, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Bibliothèque allemande, 2009, pp. 121-132.

Maurice HAURIOU, « La théorie de l'institution et de la fondation. Essai de vitalisme social », in *Aux sources du droit. Le pouvoir, l'ordre et la liberté*, Paris, Librairie Bloud&Gay, 1933, pp. 89-128.

Maurice MERLEAU-PONTY, *L'institution, la passivité. Notes de cours au collège de France (1954-1955)*, Paris, Belin, 2003.

La prose du monde, Paris, Gallimard, 1969

La nature. Cours du Collège de France (1956-1960), Paris, Seuil, 2021.

Anne GLEONEC, *Institution et passivité. Lectures de M. Merleau-Ponty*, Grenoble, Jérôme Millon, 2017.

Mariana LARISON, *Vers une nouvelle phénoménologie de l'institution. Avec et au-delà de Merleau-Ponty*, Zeta Books, 2023.

« Stiftung et pensée du social : à propos de la phénoménologie merleau-pontienne de l'institution », *Chiasmi International*, vol. 18, pp. 363-376.

❖ PHILOSOPHIE DE L'ART

JOULIA SMORTCHKOVA

La perception des émotions dans l'art

Ce cours portera sur le lien entre perception et émotion dans l'expérience d'une œuvre d'art. Tout d'abord, que signifie « regarder » ou plus généralement « percevoir » une œuvre d'art ? Pour

répondre à cette question, nous commencerons par explorer la notion de perception telle qu'elle s'applique à l'expérience esthétique. Nous essayerons ensuite de comprendre comment les émotions sont représentées dans les œuvres d'art. Pour ce faire, nous explorerons différentes théories contemporaines des émotions. Ceci ouvrira la voie à l'exploration des émotions ressenties par les spectateurs – notamment, la nature et la valeur de nos premières impressions d'une œuvre. Ces thèmes nous amèneront à discuter non seulement de travaux philosophiques, mais aussi de résultats empiriques.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Maîtriser les concepts du cours ; savoir les inscrire dans le champ de l'esthétique étudié en L2 ; savoir appliquer les concepts du cours à des études de cas ; comprendre un argument philosophique ; savoir formuler une objection à des arguments philosophiques.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu obligatoire : 2 contrôles continus au cours du semestre ; 1) explication de texte 2) étude de cas portant sur une œuvre artistique.

+ épreuve terminale : examen écrit sur table de 4 h., (un essai argumenté portant sur le thème du cours.), en fin de semestre pendant les examens.

Session 2 : épreuve orale ou écrite (un essai argumenté portant sur le thème du cours.)), en juin.

UE 5 - LANGUE – 24H CM/TD – 3 ECTS

ANGLAIS OBLIGATOIRE À L'ARSH

SAYENA MOLAIE

ROSE DAVIS

VICKI BERNARD

Debating in English

This course is entirely devoted to the art of discussion and debate with particular emphasis on the acquisition of language tools allowing for a more fluid interaction among a group of peers. Short activities and longer debates will centre on a wide range of subjects, from society at large to more specialised themes.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

100% Continuous assessment. 5 vocab tests (30%) Meeting simulation in groups (50%) participation (20%)

UE 6 - OPTION ET PRÉPARATION DU PROJET PERSONNEL OU STAGE– 48H CM/TD – 3 ECTS

❖ OPTIONS (LISTE AU CHOIX)

OPTION INTERNE MUSIQUE ET PHILOSOPHIE (VOIR DESCRIPTIF DANS LIVRET OPTION INTERNE 1^{ER} SEMESTRE) SITE DE L'ARSH.

❖ INTRODUCTION AUX PRATIQUES DU DIALOGUE PHILOSOPHIQUE 1

JEAN-PASCAL SIMON

OLIVIER RAZAC

Cette option s'appuie sur le diplôme universitaire Pratiques du dialogue philosophique proposé par le département de philosophie.

C'est une formation annuelle visant à :

- Former des intervenants capables d'animer des dialogues philosophiques s'adaptant aux divers contextes de la demande et en construisant un dispositif en réponse.

- Permettre à des étudiants de philosophie d'obtenir un complément de formation et d'envisager des perspectives professionnelles complémentaires aux débouchés académiques traditionnels. Le cours du premier semestre donne des apports théoriques concernant les méthodes et les enjeux des pratiques de dialogue philosophique avec les enfants et les adultes.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Contrôle continu, synthèses critiques des cours et des lectures

❖ PREPARATION AUX CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT

REMI CLOT-GOUDARD (RESPONSABLE DE LA PREPARATION),
THOMAS VIDART

Le cours s'adresse aussi bien aux étudiants de L3 et M1 qui souhaitent se préparer à devenir enseignant qu'aux étudiants de M2 qui ont effectivement le droit de se présenter aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire. Il se concentre sur l'entraînement méthodologique aux épreuves écrites et orales des concours (dissertation, explication de texte, épreuve de leçon).

Le cours se compose de deux modules de 24h par semestre : le premier se focalise sur la préparation de l'écrit en alternant exercice de dissertation et exercice d'explication ; le second semestre poursuit la préparation à l'écrit et introduit aux spécificités des exercices oraux.

Outre les travaux proposés à la maison, la préparation comprend l'organisation de concours blancs à destination des étudiants de Master (épreuves sur table en temps limité) : un au premier semestre, deux au second semestre. En outre, elle propose un entraînement sous la forme d'interrogations orales (ou « colles »).

L'engagement dans la préparation suppose un travail approfondi : lectures, réalisation des exercices, participation en séance, participation aux concours blancs (pour les Master).

Pour davantage d'informations au sujet des concours de l'enseignement secondaire, se reporter au site afférent du ministère de l'Education Nationale :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Maîtrise des exercices académiques (dissertation, explication de texte).

Maîtrise des opérations intellectuelles fondamentales impliquées (analyser un concept, produire une distinction conceptuelle, problématiser une question ou la lecture d'un texte, construire et évaluer un argument, exploiter une référence philosophique, analyser un exemple, exploiter sa culture générale).

Renforcement des connaissances en histoire de la philosophie.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Pour les étudiants de L3 suivant le cours au S1 et/ou au S2

Session 1 : contrôle continu 100% : note de CC établie par le responsable des concours sur la base :

De l'assiduité à toutes les séances

D'au moins deux devoirs complets rendus au cours du semestre

Session 2 : type d'épreuve : écrit (dissertation ou explication de texte type concours). Durée : 4h

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Les étudiants intéressés par la préparation peuvent obtenir une bibliographie ainsi que des indications de travail sur demande écrite auprès du responsable : remi.clot-goudard@univ-grenoble-alpes.fr

Le document complet sera distribué lors de la première séance à la rentrée.

ET**❖ PREPARATION PROJET PERSONNEL OU PREPARATION STAGE**

Semestre 6

UE 7 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 3 - PHILOSOPHIE ANCIENNE

ANTHONY BONNEMAISON

Quelle place pour les affects dans la vie bonne ? La morale antique et la question des passions

La philosophie morale est, dans l'Antiquité, traversée par la question de la vie bonne : que signifie être heureux, vivre une existence humaine pleinement accomplie ? Une idée encore répandue voudrait que les philosophes anciens opposent d'un côté la vie rationnelle, source de bonheur, aux dérèglements de la vie passionnelle. Les morales antiques seraient ainsi le plus souvent synonymes d'un contrôle, voire d'une véritable répression, des affects sous toutes leurs formes. Or, il n'en est rien. De Platon aux philosophes hellénistiques, en passant par Aristote, tous les systèmes éthiques se sont efforcés d'articuler la vie rationnelle à la vie affective. Loin de s'opposer aux affects, la raison apparaît ainsi comme la condition d'une existence émotionnellement riche et accomplie. Encore faudra-t-il distinguer les différentes modalités de cette articulation entre raison et passion, qui singularisent les philosophes de l'Antiquité. Plus largement, il s'agira de présenter les grands principes des systèmes éthiques de la Grèce ancienne.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Connaissance solide des principaux systèmes éthiques en philosophie ancienne. Capacité à proposer une réflexion fine, nuancée et structurée autour d'une problématique précise, en mobilisant les concepts adéquats. Pouvoir expliquer les textes des différents courants philosophiques étudiés en cours.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu obligatoire (1 devoir maison et 1 devoir sur table) + examen terminale sur table de 4h en fin de semestre pendant les examens (explication de texte ou dissertation au choix).

Session 2 : examen écrit sur table de 4h en juin (explication de texte ou dissertation au choix)

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

PLATON, *République* (trad. P. Pachet, Folio ou G. Leroux, GF) ; *Banquet* (trad. L. Brisson, GF) ; *Phèdre* (trad. L. Brisson, GF)

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque* (trad. J. Tricot, Vrin ou R. Bodéüs, GF)

ÉPICURE, *Lettre à Ménécée* (trad. P.-M. Morel, GF)

ÉPICTÈTE, *Manuel* (trad. J.-F. Balaudé au Livre de poche)

SEXTUS EMPIRICUS, *Esquisses pyrrhoniennes* (trad. P. Pellegrin, Points Seuil)

Les références de littérature secondaire seront indiquées en cours.

❖ HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 4 – PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE II

JEROME WATIN-AUGOUARD

Histoire de la philosophie contemporaine – La phénoménologie, une philosophie cartésienne ?

Dans la continuité du cours donné au premier semestre, il s'agira d'interroger l'héritage cartésien au sein du mouvement phénoménologique, qu'il s'agisse de ses reprises – au premier chef par E. Husserl, notamment dans ses *Méditations cartésiennes* – ou de ses critiques – dont celle formulée par M. Heidegger dans *Être et Temps*. Nous examinerons ainsi la double question, d'une part, de la subjectivité – de son statut eu égard au corps et au rapport à autrui – et, d'autre part, de la méthode phénoménologique de l'époque dans son rapport au doute hyperbolique cartésien. Ce cours ne visera pas l'exhaustivité, mais proposera une porte d'entrée à la phénoménologie, en guise d'introduction.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Être capable de proposer une explication de texte qui replace l'extrait proposé au sein du questionnement général du cours afin d'en dégager la thèse spécifique, la structure, les enjeux et difficultés conceptuelles.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu obligatoire : 1 DS à la mi-semester (questions de cours) et 1 DM en fin de semestre (explication de texte) + épreuve terminale : examen écrit sur table de 4 h., explication de texte en fin de semestre pendant les examens.

Session 2 : épreuve : oral (questions de cours) 1 h. en juin

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Edmund HUSSERL, *L'idée de la phénoménologie : Cinq leçons*, Paris, PUF, Epiméthée

Idées directrices pour une phénoménologie pure et une philosophie phénoménologique, tome 1, trad.fr. Jean-François Lavigne, Paris, Gallimard, 2018 (ou trad. Paul Ricoeur, Paris, Gallimard

Méditations cartésiennes, trad. fr. Emmanuel Levinas, Gabrielle Pfeiffer, Paris, Vrin

La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale, trad. Gérard Granel, Paris, Gallimard, 1976.

Martin HEIDEGGER, *Être et Temps*, trad.fr. Emmanuel Martineau, édition numérique hors-commerce (http://t.m.p.free.fr/textes/Heidegger_etre_et_temps.pdf)

Michel HENRY, *De la subjectivité – Phénoménologie de la vie II*, Paris, PUF, Epiméthée, 2011.

Marc RICHIR, *Méditations phénoménologiques. Phénoménologie et phénoménologie du langage*, Grenoble, Jérôme Millon, 1992

UE 8 - PHILOSOPHIE PRATIQUE – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ PHILOSOPHIE MORALE

MATTHIEU LAHURE

Discussions autour de la priorité du Juste sur le Bien.

Ce cours se propose d'interroger la tendance supposée des sociétés démocratiques modernes à dissocier la question du droit et celle de la morale, et à considérer les questions morales comme des questions seulement privées ou même individuelles. Il convoquera notamment pour cela la distinction conceptuelle du Juste et du Bien. Celle-ci sera d'abord précisée à travers le rappel de quelques positions philosophiques classiques dans lesquelles est revendiquée ou au contraire discutée la continuité entre les lois au sens juridique et une conception morale commune déterminée. La distinction du Juste et du Bien sera ensuite étudiée à travers son rôle structurant dans la philosophie morale et politique contemporaine, notamment dans le débat entre libéraux et communautariens.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu obligatoire : au cours du semestre, explication de texte.

+ Épreuve terminale : examen écrit sur table de 4 h., explication de texte, en fin de semestre pendant les examens.

Session 2 : épreuve : écrit ou oral, au mois de juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Cette bibliographie est indicative, les œuvres obligatoires seront précisées au début du semestre.

ARISTOTE, *Les Politiques*, Livre I, GF, traduction P. Pellerin

KANT, *Métaphysique des mœurs*, GF, traduction A Renaut.

RAWLS, *Libéralisme politique*, PUF, collection Quadrige, traduction C. Audard

❖ PHILOSOPHIE POLITIQUE

OLIVIER RAZAC

Une gouvernementalité algorithmique ? Contrôle, discipline et souveraineté

Dans le prolongement du cours de l'année dernière sur la « société de contrôle » nous allons nous interroger sur la notion de « gouvernementalité algorithmique » qui désigne une technologie de conduite des conduites basée sur le traitement automatisé de masses de données numériques.

Dans un premier temps, nous pourrions penser que la manière dont nous sommes gouvernés sur internet correspond assez précisément à la notion de contrôle telle que Deleuze l'a esquissée. C'est un espace ouvert, dans lequel des dispositifs favorisent la probabilité de certains trajets, grâce au traitement en temps réel des données sur tous les trajets.

Pour autant, nous relativiserons ce constat en faisant apparaître les dimensions « disciplinaires » et « souveraines » de notre vie numérique. D'une part, parce que cet environnement informationnel produit de nouvelles formes de hiérarchies et d'assignations identitaires. D'autre part, parce que le fonctionnement des réseaux produit des accumulations de puissances inédites.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : épreuve terminale : examen écrit sur table de 4 h., questions de cours et essais, en fin de semestre pendant les examens.

Session 2 : épreuve : écrit ou oral, au mois de juin.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

CARDON D., *À quoi rêvent les algorithmes ? Nos vies à l'heure des big data*, Le Seuil, 2015.

CASTELLS M., *La galaxie internet*, Fayard, 2002

DELEUZE G. et GUATTARI F., *Capitalisme et schizophrénie : tome 2, Mille Plateaux*, Éditions de minuit, 1980.

LOVELUCK B., *Réseaux, libertés et contrôle. Une généalogie politique d'internet*, Armand Colin, 2015.

UE 9 - PHILOSOPHIE GENERALE EN ANGLAIS – 48H CM/TD – 6 ECTS

❖ PHILOSOPHIE SOCIALE « EN ANGLAIS »

MARLÈNE JOUAN

Introduction to Gender Studies

S'il a désormais acquis une reconnaissance institutionnelle, le concept de genre est régulièrement au cœur de nombreuses polémiques qui montrent que sa signification est éminemment disputée. On parle en particulier de « théorie du genre » pour dénoncer une nouvelle idéologie qui nierait indûment les déterminants biologiques des différences entre hommes et femmes, alors que le concept de genre s'inscrit dans une longue tradition philosophique, notamment féministe, de déconstruction des idéologies comme instruments de pouvoir. À l'aune d'une réflexion sociale et politique sur la justice et la domination, on s'attachera dans ce cours à développer la valeur analytique et critique du concept de genre à l'égard des processus sociaux de production des identités et des inégalités. Après une introduction générale consacrée à l'explicitation et à la généalogie de ce concept, le cours progressera au fil de textes et de problèmes cruciaux des études de genre ; une attention spécifique sera accordée à leurs apports à la pensée du travail (hiérarchisation, exploitation, marchandisation).

Attention : le cours sera dispensé en anglais mais les cours seront disponibles en ligne sur le site Intranet associé et la bibliographie sera fournie en anglais et en français.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BEAUVOIR S., *Le deuxième sexe* (1949), tomes 1 et 2, Paris, Gallimard Folio, 1976.

BERENI L., CHAUVIN S., JAUNAIT A. & REVILLARD A., *Introduction aux études sur le genre*, Bruxelles, De Boeck, 2013 (2^e éd.).

BERENI L. & TRACHMAN M. (éds.), *Le genre, théories et controverses*, Paris, PUF/La vie des idées.fr, 2014.

BUTLER J., *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité* (1990), trad. fr. C. Kraus, Paris, La Découverte, 2005.

DORLIN E., *Sexe, genre et sexualités. Introduction à la théorie féministe*, Paris, PUF, coll. « Philosophies », 2008.

HIRATA H., LABORIE F., LE DOARE H. & SENOTIER D. (éds.), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004 (2^e éd.).

RENNES J. (dir.), *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte, 2016.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : examen terminal obligatoire en fin de semestre (sur table, 4 heures) en fin de semestre : un essai ou une dissertation. + Contrôle Continu facultatif en cours de semestre : un court essai (3 pages max. avec bibliographie) portant sur une question d'actualité ou un objet empirique se rapportant au cours.

Session 2 : épreuve orale en juin

❖ **TEXTES PHILOSOPHIQUES ANGLAIS**

KOURKEN MICHAELIAN

Le cours portera sur la mémoire entendue comme source épistémique. Nous lirons et traduirons des extraits d'un ensemble de contributions au récent débat préservationniste-générationniste. Selon le préservationnisme, la mémoire est incapable de produire de la nouvelle justification épistémique. Selon le générationnisme, elle en est capable. Le double objectif du cours sera de produire des traductions exactes de ces textes souvent techniques et de parvenir à une compréhension plus profonde de l'épistémologie de la mémoire.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Compétence en traduction de textes philosophiques de langue anglaise

Compétence en philosophie de la mémoire.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu obligatoire : présentation d'une traduction en cours, en cours de semestre + épreuve terminale : examen écrit sur table de 4h. en fin de semestre, pendant les examens.

Session 2 : épreuve orale – durée 1 h.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Une bibliographie sera fournie à la rentrée.

UE - 10 OPTION – 24H TD – 3 ECTS

❖ **ANGLAIS A L'ARSH**

OU

❖ **OPTION (LISTE AU CHOIX)**

OU

❖ **MODULE DE PRE-PROFESSIONALISATION**

PREPARATION CAPES

REMI CLOT-GOUDARD

KARINE TORDO-ROMBAUT

INTRODUCTION AUX PRATIQUES DU DIALOGUE PHILOSOPHIQUE 2

JEAN-PASCAL SIMON

OLIVIER RAZAC

Il s'agit de la suite du cours du 1er semestre (UE6) qui consiste à mettre en place en binôme un atelier de discussion philosophique avec un des partenaires institutionnels de notre réseau (établissements scolaires, scènes artistiques, acteurs de l'éducation populaire, collectivités locales.)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Rapport de stage, oral.

UE 11 - STAGE OU PROJET PERSONNEL DE L'ETUDIANT – 70H STAGE – 24H PROJET – 6 ECTS

Merci de se référer au lien suivant (site de l'UFR ARSH / Scolarité / Stage en philosophie) :
<https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/stages/le-stage-en-philosophie-926996.kjsp?RH=1631862648782>

❖ STAGE

Le stage doit obligatoirement faire l'objet d'une convention : sur LEO vous créez vous-même votre convention (« Créer une convention »). Vous trouvez également des offres de stages dans la rubrique « Projet d'études et professionnel ».

Le stage est une mise en situation en milieu professionnel qui est une période complémentaire de formation et vous prépare à votre insertion professionnelle : ne le négligez pas !

La durée du stage est de 70h : il doit être réalisé durant l'année universitaire de la L3 mais il y a la possibilité de le faire par anticipation pendant l'année de L2.

Il doit être fait en dehors des heures d'enseignement, durant les vacances et il peut prendre la forme d'un stage filé sur l'année : bien mieux pour vraiment appréhender toutes les facettes du métier.

En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Qu'il soit crédité ou non en ECTS, le stage donne lieu à une restitution de l'étudiant et à une évaluation. Par ailleurs, au terme de son stage, l'étudiant doit fournir une appréciation de la qualité de l'accueil dont il a bénéficié au cours de son stage : celle-ci n'est pas prise en compte dans son évaluation ou dans l'obtention du diplôme.

Attention **rapport de stage**, pour la notation, à remettre à votre enseignant (e) référent (e) **pour le 5 mai 2025**, dernier délai.

❖ PROJET PERSONNEL

C'est un travail d'initiation à la recherche : une première approche du travail demandé en Master, en Doctorat... Cet exercice est important dans votre cursus car il pourra vous aider à choisir votre orientation à l'issue de la Licence.

C'est un sujet, une thématique, un questionnement, etc. que vous choisissez et soumettez : c'est un projet personnel. Une fois que vous avez l'avez déterminé ou si vous hésitez encore, il est important

de prendre contact avec un.e enseignant.e-chercheur.e du département de philosophie afin d'en discuter et vous aider à y voir plus clair.

L'objectif est de vous familiariser avec ce qui est attendu d'un vrai travail de recherche, d'appréhender l'« esprit » de la recherche, les contraintes et les normes à respecter : c'est un exercice de découverte et d'expérimentation du travail de chercheur.

Attention **rapport**, pour la notation, à remettre à votre enseignant (e) référent (e) **pour le 5 mai 2025**, dernier délai.

UE 12 - SPORT OBLIGATOIRE – 24H CM– 3 ECTS

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSHI

Nathalie CAU 04 38 42 19 00

DIRECTION DES ÉTUDES

arsh-detu@univ-grenoble-alpes.fr

SCOLARITÉ PHILOSOPHIE

Dominique NUCCIO

arsh-licence-philosophie@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET

arsh-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Fanny MASSET

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

Christine BIGOT

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

Mélissa PÉLISSON

arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSHI

Accueil 04 57 42 24 40

Responsable : Agnès SOUCHON

arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr